

doit ériger à la mémoire des troupes canadiennes qui ont pris part à la grande guerre. Ce don a été accepté avec reconnaissance, et les chambres françaises ont été saisies d'un projet de loi approuvant la convention.

Un vœu exprimant en termes bien sentis la satisfaction que nous a causée cette décision du gouvernement français sera également soumis à votre approbation.

Au cours de la session, vous serez appelés à examiner d'autres conventions d'une portée et d'un caractère international, ainsi que d'autres questions nécessitant l'intervention du législateur.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics pour le dernier exercice et les prévisions budgétaires pour l'exercice prochain vous seront bientôt soumis à une date prochaine. Une stricte économie en ce qui regarde les dépenses publiques continue d'être de rigueur dans la situation financière actuelle.

Honorables messieurs du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Depuis votre dernière réunion, le Canada a eu la plus forte récolte de blé dont son histoire fasse mention, comme aussi, d'autres grains et fruits en abondance. Puisse la divine Providence qui s'est montrée prodigue pour nous de ces biens d'ordre matériel, vous guider et vous bénir dans toutes vos délibérations.

ELECTIONS PARTIELLES

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le greffier de la Chambre des communes a reçu du directeur général des élections les certificats attestant l'élection des députés suivants:

Aldéric-Joseph Benoit, dans la division électorale de Saint-Jean et Iberville; Eusèbe Roberge, dans la division électorale de Mégantic; Joseph-T. Rhéaume, dans la division électorale de Jacques-Cartier; John-G. Robichaud, dans la division électorale de Gloucester; Richard Franklin Preston, dans la division électorale de Lanark; Robert Emmett Finn, dans la division électorale d'Halifax.

PRESENTATION DE DEPUTES

M. Aldéric-Joseph Benoit, député élu dans la circonscription électorale de Saint-Jean et Iberville, est présenté par le très honorable MacKenzie King et l'honorable sir Lomer Gouin.

M. Eusèbe Roberge, député élu dans la circonscription électorale de Mégantic est présenté par le très honorable W. L. MacKenzie King et l'honorable H. S. Béland.

M. John-G. Robichaud, député élu dans la circonscription électorale de Gloucester est présenté par l'honorable A. B. Copp et M. Pius Michaud.

M. Joseph-Théodule Rhéaume, député élu dans la circonscription électorale de Jacques-Cartier, est présenté par l'honorable sir Lomer Gouin et l'honorable Ernest Lapointe.

M. Robert Emmett Finn, député élu dans la circonscription électorale d'Halifax est présenté par le très honorable W. L. MacKenzie King et le très honorable W. S. Fielding.

Richard Franklin Preston, écuyer, député pour le district électoral de Lanark, présenté par le très honorable Arthur Meighen et l'honorable sir Henry Drayton.

1re lecture d'un projet de loi (bill n° 1) déposé par le très honorable Mackenzie King, relatif à la prestation du serment d'office.

DEPOT DES RAPPORTS

Par M. l'Orateur: le Le rapport du directeur général des élections, conformément à la loi des élections fédérales.

2e Le Rapport des bibliothécaires du Parlement.

NOMINATION D'UN ADJOINT AU SERGENT D'ARMES

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le sergent d'armes a, avec mon approbation, désigné Louis-Charles Panet, écuyer, comme son adjoint durant la présente session du Parlement.

LE DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) propose:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération jeudi prochain, et que cet objet ait priorité sur toutes les autres mesures, sauf la présentation des bills, jusqu'à la conclusion du débat.

La motion est adoptée.

COMITE DES ELECTIONS

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) propose:

Qu'un comité spécial soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents prescrits par la règle 10; ledit comité devant se composer de MM. Béland, Copp, Low, Kyte, Papineau, Tolmie, Boys, Johnston (Last-Mountain) et Halbert, et que la partie de l'article 10 du règlement qui limite le nombre des membres dudit comité soit suspendue en cette occurrence.

La motion est adoptée.

COMMISSION DE REGIE INTERNE

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre) communique un message de Son Excellence le gouverneur général qui est ainsi conçu:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie certifiée d'une minute du conseil approuvée nommant l'honorable H. S. Béland, ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile; l'honorable J. A. Robb, ministre du Commerce; l'honorable Thomas A. Low, ministre sans portefeuille; et l'honorable John E. Sinclair, ministre sans portefeuille, pour agir de concert avec l'Orateur de la Chambre des communes en qualité de commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts révisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des communes."